



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Comptes 2024



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

**Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le**

**lundi 24 mars 2025 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2024**
- II. Résiliation du contrat de bail à ferme du 12 juin 1989 entre la Bourgeoisie et MTA carrière de St-Léonard SA**
- III. Lecture des comptes 2024**
- IV. Rapport de l'organe de révision**
- V. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)**
- VI. Présentation du plan financier 2025-2028**
- VII. Budget 2025 : présentation et adoption**
- VIII. Taxes d'agrégation**
- IX. Nomination statutaire**
- X. Divers**
- XI. Marende**

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) et le lundi après-midi (de 14h00 à 17h00) jusqu'à la date de l'assemblée. Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2024, les comptes et le budget sont également disponibles sur le site internet communal.

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2024 – Procès-verbal décisionnel

Approbation des comptes 2023 et du rapport de l'organe de révision

Les comptes 2023 et le rapport de l'organe de révision sont acceptés à l'unanimité par mains levées.

Budget 2024 : présentation et adoption

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité par mains levées.

Nomination statutaire

M. Claude Bonvin est nommé par acclamations Grand Procureur en remplacement de M. Alain Balet, démissionnaire dudit poste au 31 décembre 2023 après 15 ans passés au service de la Bourgeoisie.

Procès-verbal complet

Le procès-verbal complet est disponible en scannant ce QR code ou en se rendant sur le site internet : www-st-leonard.ch (rubrique « officiel » / « Bourgeoisie »)



Message Introductif

Comptes 2024

L'exercice 2024 présente des charges avant amortissements et attribution aux fonds de financements spéciaux de CHF 69'096.39 et des revenus de CHF 121'866.54. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 52'770.15 et un excédent de revenu de CHF 43'250.69, soit un montant inférieur au budget de CHF 55'200.- (-21.6%).

Au niveau des charges, les frais d'assemblées et sorties s'élèvent à CHF 7'106.80, soit CHF 5'404.40 de plus qu'en 2023. Ce poste fluctue en effet en fonction de l'organisation de la sortie des Bourgeois bisannuelle. Un amortissement de 10% de l'investissement net pour le captage de l'eau potable de Tracuit a été réalisé, soit CHF 9'365.30. Le poste « autres frais » se monte à CHF 7'629.85. Ce montant est supérieur au budget (CHF 4'000.-) en raison de la participation de la Bourgeoisie aux coûts d'assainissement du stand de tir intercommunal de Beulet (CHF 2'793.20). Quant au poste « frais divers », celui-ci s'élève à CHF 10'336.55. Le dépassement du montant budgétisé (CHF 1'000.-) provient des frais engendrés par l'établissement d'une expertise dans le cadre de la renégociation des conditions actuelles du contrat de bail à ferme entre la Bourgeoisie et MTA carrière de St-Léonard SA (CHF 10'000.-).

Au niveau des produits, les fermages de terrains et de vignes pour CHF 31'044.77 et les redevances diverses pour CHF 86'010.80 permettent à notre Bourgeoisie d'encaisser des montants intéressants, principalement par l'exploitation de la place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux, ainsi que par le contrat de la Télécabine de Vercorin SA.

Dans les investissements, les travaux de rénovation du captage d'eau potable à Tracuit suivent leur cours. Les provisions au 31.12.2024 se montent à CHF 238'253.55 pour la suite des travaux et à CHF 258'540.- pour le subventionnement attendu.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 473'429.96 au 31.12.2024, en augmentation de CHF 43'250.69 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2025

Le budget 2025 prévoit des charges en diminution de CHF 9'340.- par rapport au budget 2024, soit CHF 60'060.-. Relevons la diminution des frais d'assemblées et de sorties liée au fait qu'il n'y aura pas de sortie des Bourgeois en 2025 (- CHF 7'000.-). Quant au poste frais d'entretien et frais de culture, son budget est diminué (- CHF 5'500.-) afin de tenir compte de la fin des frais d'entretien à charge de la Bourgeoisie des parcelles de vignes rénovées en 2022.

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 51'300.- et des produits s'élevant à CHF 128'250.-, une marge d'autofinancement de CHF 76'800.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 8'460.-. Un excédent de revenu de CHF 68'190.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget.

Comptes récapitulatifs 2024

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Comptables
	69 096.39	121 866.54	160 000.00	94 696.00	9 365.30
Investissements nets			65 304.00		
Marge d'autofinancement		52 770.15			
Amortissements comptables	9 365.30				
Attribution aux fonds et fin. spéciaux	154.16				
Excédent de revenu	43 250.69				
	52 770.15	52 770.15			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		52 770.15
Investissements nets	65 304.00	
Insuffisance de financement	-12 533.85	
	52 770.15	52 770.15

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Insuffisance de financement		-12 533.85
Report au bilan des investissements		65 304.00
Amortissements comptables	9 365.30	
Attr/prél. aux fonds et fin. spéciaux	154.16	
Augmentation/Diminution fortune	43 250.69	
	52 770.15	52 770.15

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	48 460.65	60 000.00	69 096.39
Revenus financiers	+ CHF	121 696.71	124 600.00	121 866.54
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	73 236.06	64 600.00	52 770.15
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	73 236.06	64 600.00	52 770.15
Amortissements planifiés	- CHF	6 435.85	9 400.00	9 365.30
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	168.41	-	154.16
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	16 498.69	-	154.16
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	16 498.69	-	154.16
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	66 631.80	55 200.00	43 250.69
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	16 539.30	160 000.00	160 000.00
Recettes	- CHF	13 252.45	94 696.00	94 696.00
Investissements nets	= CHF	3 286.85	65 304.00	65 304.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	73 236.06	64 600.00	52 770.15
Investissements nets	- CHF	3 286.85	65 304.00	65 304.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	704.00	12 533.85
Excédent de financement	= CHF	69 949.21	-	-

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	26 177.90	2 250.00	36 200.00	-	42 757.55	-
8	Economie publique	13 075.91	26 801.86	25 100.00	31 800.00	18 789.11	26 906.21
9	Finances et impôts	32 309.79	109 143.54	8 100.00	92 800.00	17 223.35	95 114.49
Total des charges et des revenus		71 563.60	138 195.40	69 400.00	124 600.00	78 770.01	122 020.70
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		66 631.80		55 200.00		43 250.69	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	16 539.30	13 252.45	160 000.00	94 696.00	160 000.00	94 696.00
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		16 539.30	13 252.45	160 000.00	94 696.00	160 000.00	94 696.00
Excédent de dépenses			3 286.85		65 304.00		65 304.00
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	8 808.60	11 700.00	11 572.75
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	22 040.95	38 700.00	47 263.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	6 435.85	9 400.00	9 365.30
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	168.41	-	154.16
36 Charges de transferts	CHF	1 800.00	2 500.00	3 528.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	39 253.81	62 300.00	71 883.21
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	2 250.00	5 000.00	-
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	16 498.69	-	154.16
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	18 748.69	5 000.00	154.16
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-20 505.12	-57 300.00	-71 729.05
34 Charges financières	CHF	15 811.10	7 100.00	6 732.64
44 Revenus financiers	CHF	119 446.71	119 600.00	121 866.54
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	103 635.61	112 500.00	115 133.90
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		83 130.49	55 200.00	43 404.85
38 Charges extraordinaires	CHF	16 498.69	-	154.16
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-16 498.69	-	-154.16
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	66 631.80	55 200.00	43 250.69

Compte de résultats selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		8 808.60		11 700.00		11 572.75	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		22 040.95		38 700.00		47 263.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif		6 435.85		9 400.00		9 365.30	
34 Charges financières		15 811.10		7 100.00		6 732.64	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		168.41		-		154.16	
36 Charges de transferts		1 800.00		2 500.00		3 528.00	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		16 498.69		-		154.16	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			2 250.00		5 000.00		-
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			119 446.71		119 600.00		121 866.54
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			16 498.69		-		154.16
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		71 563.60	138 195.40	69 400.00	124 600.00	78 770.01	122 020.70
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		66 631.80		55 200.00		43 250.69	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		16 539.30		160 000.00		160 000.00	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			13 252.45		94 696.00		94 696.00
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		16 539.30	13 252.45	160 000.00	94 696.00	160 000.00	94 696.00
Excédent de dépenses			3 286.85		65 304.00		65 304.00
Excédent de recettes		-		-		-	

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			43 404.85
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-154.16
Amortissements planifiés		+	9 365.30
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	154.16
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	154.16
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	154.16
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			52 770.15
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	160 000.00
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	94 696.00
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-65 304.00
	Etat 31.12.2023	Etat 31.12.2024	
100 Disponibilités et placements à court terme	408 606.61	476 434.41	
101 Créances	3 227.60	4 742.15	-1 514.55
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	237 567.60	267 264.60	-29 697.00
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	-	-
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	585.85	62 015.75	61 429.90
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	192 960.10	243 103.40	50 143.30
205 Provisions à court terme	-	-	-
206 Engagements financiers à long terme	-	-	-
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			80 361.65
29 Capital propre	484 210.86	527 615.71	
Variation des liquidités et placements à court terme			67 827.80
100 Disponibilités et placements à court terme	408 606.61	476 434.41	67 827.80

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	42,757.55		36,200.00		26,177.90	2,250.00
			42,757.55		36,200.00		23,927.90
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	9,697.75		8,200.00		6,468.60	
012	EXECUTIF	9,697.75		8,200.00		6,468.60	
0120	EXECUTIF	9,697.75		8,200.00		6,468.60	
0120.3000.00	Autorités	8,237.50		7,000.00		5,430.00	
0120.3050.00	Charges sociales	1,460.25		1,200.00		1,038.60	
02	ADMINISTRATION GENERALE	33,059.80		28,000.00		19,709.30	2,250.00
022	SERVICES GENERAUX	33,059.80		28,000.00		19,709.30	2,250.00
0220	SERVICES GENERAUX	33,059.80		28,000.00		19,709.30	2,250.00
0220.3001.00	Prestations commission	1,875.00		3,500.00		2,340.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	7,106.80		9,000.00		1,702.40	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	12,920.15		9,000.00		10,609.35	
0220.3170.00	Autres frais	7,629.85		4,000.00		3,257.55	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	300.00		500.00		300.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois	3,228.00		2,000.00		1,500.00	
0220.4210.00	Agrégations bourgeoisiales						2,250.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	18,789.11	26,906.21	25,100.00	31,800.00	13,075.91	26,801.86
		8,117.10		6,700.00		13,725.95	
81	Agriculture	17,470.95	26,752.05	19,100.00	26,800.00	8,721.65	26,633.45
8180	Agriculture de montagne	17,470.95	26,752.05	19,100.00	26,800.00	8,721.65	26,633.45
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	2,372.68		2,500.00		3,007.10	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2,300.02		2,200.00		1,530.00	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	3,432.95		5,000.00		1,034.55	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	9,365.30		9,400.00		3,150.00	
8180.4470.00	Fermages cabanes		2,300.05		2,300.00		2,181.45
8180.4470.01	Fermages terrains		24,452.00		24,500.00		24,452.00
82	SYLVICULTURE	1,318.16	154.16	6,000.00	5,000.00	4,354.26	168.41
820	SYLVICULTURE	1,318.16	154.16	6,000.00	5,000.00	4,354.26	168.41
8200	SYLVICULTURE	1,318.16	154.16	6,000.00	5,000.00	4,354.26	168.41
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	1,164.00		1,000.00		900.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts			5,000.00			
8200.3300.20	Amortissement Sylviculture					3,285.85	
8200.3510.00	Attribution au fonds forestier de réserve	154.16				168.41	
8200.4250.00	Vente de bois				5,000.00		
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve		154.16				168.41

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	17,223.35	95,114.49	8,100.00	92,800.00	32,309.79	109,143.54
		77,891.14		84,700.00		76,833.75	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	17,069.19	94,960.33	8,100.00	92,800.00	15,811.10	92,644.85
961	INTERETS	66.49	2,356.83	100.00	1,000.00	62.35	1,998.50
9610	INTERETS	66.49	2,356.83	100.00	1,000.00	62.35	1,998.50
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	66.49		100.00		62.35	
9610.4400.00	Intérêts des titres		2,356.83		1,000.00		1,998.50
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	17,002.70	92,603.50	8,000.00	91,800.00	15,748.75	90,646.35
9630	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	17,002.70	92,603.50	8,000.00	91,800.00	15,748.75	90,646.35
9630.3199.00	Frais divers	10,336.55		1,000.00			
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	6,666.15		7,000.00		15,748.75	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		6,592.70		6,500.00		5,535.90
9630.4430.01	Redevances diverses		86,010.80		85,300.00		85,110.45
990	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT	154.16	154.16			16,498.69	16,498.69
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISITRATIF EXISTANT	154.16	154.16			16,498.69	16,498.69
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	154.16				16,498.69	
9900.4510.00	Prélèvement sur fonds forestier de réserve		154.16				16,498.69

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		78,770.01	122,020.70	69,400.00	124,600.00	71,563.60	138,195.40
	Excédent de revenu	43,250.69					
	Excédent de revenu			55,200.00			
	Excédent de revenu					66,631.80	
		122,020.70	122,020.70	124,600.00	124,600.00	138,195.40	138,195.40

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	78,770.01		69,400.00		71,563.60	
			78,770.01		69,400.00		71,563.60
30	Charges de personnel	11,572.75		11,700.00		8,808.60	
300	Autorités et commissions	10,112.50		10,500.00		7,770.00	
3000	Traitements, indemnités journalières, jetons de présence	8,237.50		7,000.00		5,430.00	
3001	Paievements à des membres des autorités et des commissions	1,875.00		3,500.00		2,340.00	
305	Cotisations de l'employeur	1,460.25		1,200.00		1,038.60	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	1,460.25		1,200.00		1,038.60	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	47,263.00		38,700.00		22,040.95	
313	Prestations de services et honoraires	24,699.65		22,700.00		16,848.85	
3130	Prestations de services de tiers	7,106.80		9,000.00		1,702.40	
3134	Primes d'assurance de choses	4,672.70		4,700.00		4,537.10	
3137	Impôts et taxes	12,920.15		9,000.00		10,609.35	
314	Gros entretien et entretien courant	4,596.95		11,000.00		1,934.55	
3141	Entretien des routes / voies de communication	1,164.00		1,000.00		900.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	3,432.95		5,000.00		1,034.55	
3145	Entretien des forêts			5,000.00			
317	Indemnisations	7,629.85		4,000.00		3,257.55	
3170	Frais de déplacement et autres frais	7,629.85		4,000.00		3,257.55	
319	Diverses charges d'exploitation	10,336.55		1,000.00			
3199	Autres charges d'exploitation	10,336.55		1,000.00			
33	Amortissements du patrimoine administratif	9,365.30		9,400.00		6,435.85	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	9,365.30		9,400.00		6,435.85	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	9,365.30		9,400.00		6,435.85	
34	Charges financières	6,732.64		7,100.00		15,811.10	
340	Charges d'intérêts	66.49		100.00		62.35	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	66.49		100.00		62.35	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
343	Entretien du patrimoine financier	6,666.15		7,000.00		15,748.75	
3431	Entretien courant, biens-fonds	6,666.15		7,000.00		15,748.75	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	154.16				168.41	
351	Attrib. aux fonds et FS enregistrés comme capitaux propres	154.16				168.41	
3510	Attributions aux FS enregistrés comme capitaux propres	154.16				168.41	
36	Charges de transfert	3,528.00		2,500.00		1,800.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	3,528.00		2,500.00		1,800.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	300.00		500.00		300.00	
3637	Subventions aux ménages, aides individuelles	3,228.00		2,000.00		1,500.00	
38	Charges extraordinaires	154.16				16,498.69	
389	Attributions aux capitaux propres	154.16				16,498.69	
3894	Attributions aux réserves de politique financière	154.16				16,498.69	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		122,020.70		124,600.00		138,195.40
		122,020.70		124,600.00		138,195.40	
42	Taxes				5,000.00		2,250.00
421	Emoluments administratifs						2,250.00
4210	Emoluments administratifs						2,250.00
425	Recettes sur ventes				5,000.00		
4250	Ventes				5,000.00		
44	Revenus financiers		121,866.54		119,600.00		119,446.71
440	Revenus des intérêts		2,510.99		1,000.00		2,166.91
4400	Intérêts des disponibilités		2,510.99		1,000.00		2,166.91
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		92,603.50		91,800.00		90,646.35
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		92,603.50		91,800.00		90,646.35
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		26,752.05		26,800.00		26,633.45
4470	Loyers et fermages, biens-fonds		26,752.05		26,800.00		26,633.45
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		154.16				16,498.69
451	Prélèvements fonds et FS enregistrés comme capitaux propres		154.16				16,498.69
4510	Prélèvements sur les FS enregistrés comme capitaux propres		154.16				16,498.69

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		78,770.01	122,020.70	69,400.00	124,600.00	71,563.60	138,195.40
	Excédent de revenu	43,250.69					
	Excédent de revenu			55,200.00			
	Excédent de revenu					66,631.80	
		122,020.70	122,020.70	124,600.00	124,600.00	138,195.40	138,195.40

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	160,000.00	94,696.00	160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
			65,304.00		65,304.00		3,286.85
81	AGRICULTURE	160,000.00	94,696.00	160,000.00	94,696.00		
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE	160,000.00	94,696.00	160,000.00	94,696.00		
8180	AGRICULTURE DE MONTAGNE	160,000.00	94,696.00	160,000.00	94,696.00		
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	160,000.00		160,000.00			
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"		94,696.00		94,696.00		
82	SYLVICULTURE					16,539.30	13,252.45
820	SYLVICULTURE					16,539.30	13,252.45
8200	SYLVICULTURE					16,539.30	13,252.45
8200.5050.00	Pâturages boisés "Tracuit"					16,539.30	
8200.6310.00	Subvention cantonale						1,680.00
8200.6320.00	Vente bois pâturages boisés						11,572.45

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		160,000.00	94,696.00	160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
	Excédent de charge		65,304.00				
	Excédent de charge				65,304.00		
	Excédent de charge						3,286.85
		160,000.00	160,000.00	160,000.00	160,000.00	16,539.30	16,539.30

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Dépenses d'investissement	160,000.00		160,000.00		16,539.30	
			160,000.00		160,000.00		16,539.30
50	Immobilisations corporelles	160,000.00		160,000.00		16,539.30	
503	Autres ouvrages de génie civil	160,000.00		160,000.00			
5030	Autres ouvrages de génie civil en général	160,000.00		160,000.00			
505	Forêts					16,539.30	
5050	Forêts					16,539.30	

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Recettes d'investissement		94,696.00		94,696.00		13,252.45
		94,696.00		94,696.00		13,252.45	
63	Subventions d'investissement acquises		94,696.00		94,696.00		13,252.45
631	Cantons et concordats		94,696.00		94,696.00		1,680.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats		94,696.00		94,696.00		1,680.00
632	Communes et syndicats de communes						11,572.45
6320	Subventions inv. des communes et des syndicats de communes						11,572.45

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		160,000.00	94,696.00	160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
	Excédent de charge		65,304.00				
	Excédent de charge				65,304.00		
	Excédent de charge						3,286.85
		160,000.00	160,000.00	160,000.00	160,000.00	16,539.30	16,539.30

Comptes 2024

Bilans comparés au 31 décembre 2023 et 2024

Actif			Passif		
	31.12.2023	31.12.2024		31.12.2023	31.12.2024
Patrimoine financier	649'401.81	748'441.16	Capitaux de tiers	193'545.95	305'119.15
Disponibilités et placements à court terme			Engagements courants		
Banque Raiffeisen, épargne	224'922.61	291'034.12	Créanciers	585.85	62'015.75
Banque Raiffeisen, placement	167'185.31	168'747.44			
c/c BR Fonds forestier de réserve	16'498.69	16'652.85	Passifs de régularisation		
Créances			Passifs transitoirs fonctionnement	0.00	4'849.85
Débiteurs	3'227.60	4'742.15	Passifs transitoirs investissements	192'960.10	238'253.55
Actifs de régularisation					
Actifs transitoirs fonctionnement	10'829.60	8'724.60			
Actifs transitoirs investissements	226'738.00	258'540.00			
Patrimoine administratif	28'355.00	84'293.70	Capitaux propres	484'210.86	527'615.71
Investissements			Réserve de politique budgétaire	54'031.59	54'185.75
Terrains	1.00	1.00			
Captage eau potable Tracuit	28'350.00	84'288.70	Fortune nette		
Constructions	1.00	1.00	Capital	363'547.47	
Forêts	1.00	1.00	+ excédent recettes	66'631.80	43'250.69
Participations, capital social					473'429.96
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00			
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00			
	677'756.81	832'734.86		677'756.81	832'734.86

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 24 février 2025

Bilan

N° activité: 2
Année: 2024

N° compte	Libellé	Solde 2023	Doit	Avoir	Solde	Ecart	%
1	ACTIF	677,756.81	770,286.95	615,308.90	832,734.86	154,978.05	22.87
10	PATRIMOINE FINANCIER	649,401.81	610,286.95	511,247.60	748,441.16	99,039.35	15.25
100	DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	408,606.61	209,311.80	141,484.00	476,434.41	67,827.80	16.60
1000	LIQUIDITÉS						
1002.00	Banque Raiffeisen Epargne	224,922.61	207,595.51	141,484.00	291,034.12	66,111.51	29.39
1003.00	Banque Raiffeisen Placement	167,185.31	1,562.13		168,747.44	1,562.13	0.93
1004.00	C/C BR Fonds forestier de réserve	16,498.69	154.16		16,652.85	154.16	0.93
101	CRÉANCES	3,227.60	133,710.55	132,196.00	4,742.15	1,514.55	46.93
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations tiers	3,227.60	133,710.55	132,196.00	4,742.15	1,514.55	46.93
1010.00	Débiteurs	3,227.60	133,710.55	132,196.00	4,742.15	1,514.55	46.93
1011	Comptes courants avec des tiers						
1019	Autres créances						
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	237,567.60	267,264.60	237,567.60	267,264.60	29,697.00	12.50
1041	Charges de biens et services et ACE	10,829.60	8,724.60	10,829.60	8,724.60	-2,105.00	-19.44
1041.00	Actifs transitoires de fonctionnement	10,829.60	8,724.60	10,829.60	8,724.60	-2,105.00	-19.44
1046	ACTIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE DES INVESTISSEMENTS	226,738.00	258,540.00	226,738.00	258,540.00	31,802.00	14.03
1046.00	Actifs transitoires investissements	226,738.00	258,540.00	226,738.00	258,540.00	31,802.00	14.03
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	28,355.00	160,000.00	104,061.30	84,293.70	55,938.70	197.28
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28,353.00	160,000.00	104,061.30	84,291.70	55,938.70	197.29
1400	TERRAINS PA	1.00			1.00		
1400.00	Terrains	1.00			1.00		
1403.00	Captage eau potable Tracuit	28,350.00	160,000.00	104,061.30	84,288.70	55,938.70	197.31
1404.00	Constructions	1.00			1.00		
1405.01	Forêts	1.00			1.00		
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	2.00			2.00		
1454	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES	2.00			2.00		
1454.00	Actions Téléphérique CBV	1.00			1.00		
1454.01	Action Télécabine Vercorin SA	1.00			1.00		

Bilan

N° activité: 2
Année: 2024

N° compte	Libellé	Solde 2023	Doit	Avoir	Solde	Ecart	%
2	P A S S I F	677,756.81	337,983.41	492,961.46	832,734.86	154,978.05	22.87
20	CAPITAUX DE TIERS	193,545.95	337,829.25	449,402.45	305,119.15	111,573.20	57.65
200	ENGAGEMENTS COURANTS	585.85	144,869.15	206,299.05	62,015.75	61,429.90	####.##
2000	ENGAGEMENTS COURANTS	585.85	144,869.15	206,299.05	62,015.75	61,429.90	####.##
2000.00	Créanciers	585.85	144,869.15	206,299.05	62,015.75	61,429.90	####.##
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION	192,960.10	192,960.10	243,103.40	243,103.40	50,143.30	25.99
2041	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET ACE			4,849.85	4,849.85	4,849.85	100.00
2041.00	Passifs transitoires fonctionnement			4,849.85	4,849.85	4,849.85	100.00
2046	PASSIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE DES INVESTISSEMENTS	192,960.10	192,960.10	238,253.55	238,253.55	45,293.45	23.47
2046.00	Passifs transitoires investissements	192,960.10	192,960.10	238,253.55	238,253.55	45,293.45	23.47
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME						
2069	Autres engagements financiers à long terme						
29	CAPITAUX PROPRES	484,210.86	154.16	43,559.01	527,615.71	43,404.85	8.96
290	FINANCEMENTS SPÉCIAUX						
2900	FINANCEMENTS SPÉCIAUX						
2910.02	Fonds de reboisement		154.16	154.16			
2940.01	Réserve de politique budgétaire	54,031.59		154.16	54,185.75	154.16	0.29
299	EXCÉDENT / DÉCOUVERT DU BILAN	430,179.27		43,250.69	473,429.96	43,250.69	10.05
2990	EXCÉDENT / DÉCOUVERT DU BILAN						
2999.00	Fortune nette	430,179.27		43,250.69	473,429.96	43,250.69	10.05
Total doit		677,756.81			832,734.86		
Total avoir		677,756.81			832,734.86		

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	484 211	43 405	-	527 616
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291	Fonds classés dans le capital propre	-	-	-	-
294	Réserves de politique budgétaire	54 032	154	-	54 186
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	430 179	43 251		473 430

Comptes 2024

Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponibles - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit			Crédit utilisé au	Crédit disponible
		Assemblée Bourgeoisiale	initial	additionnel	global	31.12.2024	
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	30.03.20/28.03.22	200 000.00	150 000.00	350 000.00	271 746.45	78 253.55
* Extension et changement de projet nécessitant un nouveau crédit d'engagement de CHF 350'000.-- lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 28.03.2022							

Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit			Crédit utilisé au	Crédit disponible
		Assemblée Primaire	initial	additionnel	global	31.12.2024	
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit	25.03.2024	350 000.00	160 000.00	510 000.00	271 746.45	238 253.55
* Nouveau crédit d'engagement de CHF 160'000.-- lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 25.03.2024 (augmentation des fournitures, complexité du dossier, imprévus)							

Engagement hors bilan

Compte	Libellé Ouvrage	Décision de	Crédit				
		Assemblée Primaire	initial		additionnel		global
NEANT							

Comptes des investissements et des amortissements 2024

	Etat au 01.01.2024	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultats	%	Amortissements 2024	Etat au 31.12.2024
1 400.00 Terrains	1			1			1
1 403.00 Captage eau potable Tracuit	28 350	160 000	94 696	93 654	10	9 365	84 289
1 404.00 Constructions	1			1			1
1 405.00 Forêts	1			1			1
	28 353	160 000	94 696	93 657		9 365	84 292



Bourgeoisie de
Saint-Léonard



Titres

Au 31 décembre 2024

Télécabine Vercorin SA, 30 actions, valeur nominale fr. 200.-,
valeur au bilan fr. 1.-.

Téléphérique Chalais – Vercorin SA, 10 actions nominatives
(actionnaire n° 21), valeur nominale fr. 250.-, valeur au bilan fr. 1.-

Saint-Léonard, le 31 décembre 2024

Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
Néant			

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme	-	-	-	-
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	-	-	-	-

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Saint-Léonard

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Saint-Léonard se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation. La bourgeoisie de Saint-Léonard se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.-

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 10'000.-.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.-.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 20'000.- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Autres travaux de génie-civil : 10% (compte bilan 1403)

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.-.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Ainsi arrêté par le Conseil bourgeoisial en séance du 13 février 2024



**Bourgeoisie de Saint-Léonard
Saint-Léonard**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2024 à l'assemblée bourgeoisiale de la Bourgeoisie de Saint-Léonard

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Saint-Léonard, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, les comptes de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil bourgeoisial. Les autres informations comprennent les informations présentées dans la brochure des comptes, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil bourgeois relatives aux comptes annuels

Le conseil bourgeois est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions, aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie.
- évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeois, notamment, l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul, comme l'année précédente ;
- l'équilibre financier 2025 paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec une délégation du conseil bourgeoisial a eu lieu.

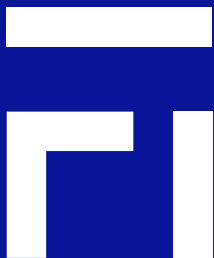
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Sion, le 25 février 2025
Exemplaire numérique



FRIBOURG



GENÈVE



JURA



VALAIS



VAUD



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Budget 2025

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	8 808.60	11 700.00	10 300.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	22 040.95	38 700.00	35 900.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	6 435.85	9 400.00	8 460.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	168.41	-	150.00
36 Charges de transferts	CHF	1 800.00	2 500.00	3 500.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	39 253.81	62 300.00	58 310.00
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	2 250.00	5 000.00	5 000.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	16 498.69	-	150.00
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	18 748.69	5 000.00	5 150.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-20 505.12	-57 300.00	-53 160.00
34 Charges financières	CHF	15 811.10	7 100.00	1 600.00
44 Revenus financiers	CHF	119 446.71	119 600.00	123 100.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	103 635.61	112 500.00	121 500.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		83 130.49	55 200.00	68 340.00
38 Charges extraordinaires	CHF	16 498.69	-	150.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-16 498.69	-	-150.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	66 631.80	55 200.00	68 190.00

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	48 460.65	60 000.00	51 300.00
Revenus financiers	+ CHF	121 696.71	124 600.00	128 100.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	73 236.06	64 600.00	76 800.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	73 236.06	64 600.00	76 800.00
Amortissements planifiés	- CHF	6 435.85	9 400.00	8 460.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	168.41	-	150.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	16 498.69	-	150.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	16 498.69	-	150.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	66 631.80	55 200.00	68 190.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	16 539.30	160 000.00	-
Recettes	- CHF	13 252.45	94 696.00	-
Investissements nets	= CHF	3 286.85	65 304.00	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	73 236.06	64 600.00	76 800.00
Investissements nets	- CHF	3 286.85	65 304.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	704.00	-
Excédent de financement	= CHF	69 949.21	-	76 800.00

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	26 177.90	2 250.00	36 200.00	-	32 800.00	-
8	Economie publique	13 075.91	26 801.86	25 100.00	31 800.00	24 510.00	33 450.00
9	Finances et impôts	32 309.79	109 143.54	8 100.00	92 800.00	2 750.00	94 800.00
Total des charges et des revenus		71 563.60	138 195.40	69 400.00	124 600.00	60 060.00	128 250.00
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		66 631.80		55 200.00		68 190.00	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		8 808.60		11 700.00		10 300.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		22 040.95		38 700.00		35 900.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif		6 435.85		9 400.00		8 460.00	
34 Charges financières		15 811.10		7 100.00		1 600.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		168.41		-		150.00	
36 Charges de transferts		1 800.00		2 500.00		3 500.00	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		16 498.69		-		150.00	
39 Imputations internes		-		-		-	
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			2 250.00		5 000.00		5 000.00
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			119 446.71		119 600.00		123 100.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			16 498.69		-		150.00
46 Revenus de transferts			-		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		71 563.60	138 195.40	69 400.00	124 600.00	60 060.00	128 250.00
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		66 631.80		55 200.00		68 190.00	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	16 539.30	13 252.45	160 000.00	94 696.00	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		16 539.30	13 252.45	160 000.00	94 696.00	-	-
Excédent de dépenses			3 286.85		65 304.00		-
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		16 539.30		160 000.00		-	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			13 252.45		94 696.00		-
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		16 539.30	13 252.45	160 000.00	94 696.00	-	-
Excédent de dépenses			3 286.85		65 304.00		-
Excédent de recettes		-		-		-	

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	48 461	60 000	51 300	60 100	50 100	60 100	-	-	-	-	-	-
Total des revenus financiers	121 697	124 600	128 100	103 100	103 100	103 100	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	73 236	64 600	76 800	43 000	53 000	43 000	-	-	-	-	-	-
Amortissements planifiés	6 436	9 400	8 460	7 600	6 900	6 200	-	-	-	-	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	168	-	150	150	150	150	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	168	-	150	150	150	150	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	16 499	-	150	150	150	150	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	16 499	-	150	150	150	150	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	16 499	-	150	150	150	150	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	66 632	55 200	68 190	35 250	45 950	36 650	0	0	0	0	0	0

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	16 539	160 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des recettes	13 252	94 696	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements nets	3 287	65 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Financement des investissements

Report des investissements nets	3 287	65 304	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge d'autofinancement	73 236	64 600	76 800	43 000	53 000	43 000	-	-	-	-	-	-
Excédent (+) découvert (-) de financement	69 949	-704	76 800	43 000	53 000	43 000	0	0	0	0	0	0

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	66 632	55 200	68 190	35 250	45 950	36 650	-	-	-	-	-	-
Excédent /Découvert du bilan	430 179	485 379	553 569	588 819	634 769	671 419	0	0	0	0	0	0

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	-69 949	704	-76 800	-43 000	-53 000	-43 000	-	-	-	-	-	-
Capitaux de tiers	193 546	194 250	117 450	74 450	21 450	-21 550	0	0	0	0	0	0

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	32,800.00		36,200.00		26,177.90	2,250.00
			32,800.00		36,200.00		23,927.90
01	LEGISLATIF & EXECUTIF	7,800.00		8,200.00		6,468.60	
012	EXECUTIF	7,800.00		8,200.00		6,468.60	
0120	EXECUTIF	7,800.00		8,200.00		6,468.60	
0120.3000.00	Autorités	6,500.00		7,000.00		5,430.00	
0120.3050.00	Charges sociales	1,300.00		1,200.00		1,038.60	
02	ADMINISTRATION GENERALE	25,000.00		28,000.00		19,709.30	2,250.00
022	SERVICES GENERAUX	25,000.00		28,000.00		19,709.30	2,250.00
0220	SERVICES GENERAUX	25,000.00		28,000.00		19,709.30	2,250.00
0220.3001.00	Prestations commission	2,500.00		3,500.00		2,340.00	
0220.3130.01	Frais d'assemblées et de sorties	2,000.00		9,000.00		1,702.40	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	13,000.00		9,000.00		10,609.35	
0220.3170.00	Autres frais	4,000.00		4,000.00		3,257.55	
0220.3636.00	Cotisations aux associations	500.00		500.00		300.00	
0220.3637.00	Subventions aux bourgeois	3,000.00		2,000.00		1,500.00	
0220.4210.00	Agrégations bourgeoisiales						2,250.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	24,510.00	33,450.00	25,100.00	31,800.00	13,075.91	26,801.86
		8,940.00		6,700.00		13,725.95	
81	Agriculture	18,360.00	28,300.00	19,100.00	26,800.00	8,721.65	26,633.45
8180	Agriculture de montagne	18,360.00	28,300.00	19,100.00	26,800.00	8,721.65	26,633.45
8180.3134.00	Assurances de l'alpage et chapelle	2,500.00		2,500.00		3,007.10	
8180.3134.01	Assurances cabanes	2,400.00		2,200.00		1,530.00	
8180.3144.00	Entretien des bâtiments	5,000.00		5,000.00		1,034.55	
8180.3300.20	Amortissements du patrimoine administratif	8,460.00		9,400.00		3,150.00	
8180.4470.00	Fermages cabanes		2,300.00		2,300.00		2,181.45
8180.4470.01	Fermages terrains		26,000.00		24,500.00		24,452.00
82	SYLVICULTURE	6,150.00	5,150.00	6,000.00	5,000.00	4,354.26	168.41
820	SYLVICULTURE	6,150.00	5,150.00	6,000.00	5,000.00	4,354.26	168.41
8200	SYLVICULTURE	6,150.00	5,150.00	6,000.00	5,000.00	4,354.26	168.41
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	1,000.00		1,000.00		900.00	
8200.3145.00	Entretien des forêts	5,000.00		5,000.00			
8200.3300.20	Amortissement Sylviculture					3,285.85	
8200.3510.00	Attribution au fonds forestier de réserve	150.00				168.41	
8200.4250.00	Vente de bois		5,000.00		5,000.00		
8200.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve		150.00				168.41

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	2,750.00	94,800.00	8,100.00	92,800.00	32,309.79	109,143.54
		92,050.00		84,700.00		76,833.75	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	2,600.00	94,650.00	8,100.00	92,800.00	15,811.10	92,644.85
961	INTERETS	100.00	1,000.00	100.00	1,000.00	62.35	1,998.50
9610	INTERETS	100.00	1,000.00	100.00	1,000.00	62.35	1,998.50
9610.3400.00	Intérêts et frais de la dette à court terme	100.00		100.00		62.35	
9610.4400.00	Intérêts des titres		1,000.00		1,000.00		1,998.50
963	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	2,500.00	93,650.00	8,000.00	91,800.00	15,748.75	90,646.35
9630	BIENS-FONDS DU PATRIMOINE FINANCIER	2,500.00	93,650.00	8,000.00	91,800.00	15,748.75	90,646.35
9630.3199.00	Frais divers	1,000.00		1,000.00			
9630.3431.00	Entretien et frais de culture	1,500.00		7,000.00		15,748.75	
9630.4430.00	Fermages, vignes et domaines		7,650.00		6,500.00		5,535.90
9630.4430.01	Redevances diverses		86,000.00		85,300.00		85,110.45
990	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT	150.00	150.00			16,498.69	16,498.69
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISITRATIF EXISTANT	150.00	150.00			16,498.69	16,498.69
9900.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	150.00				16,498.69	
9900.4510.00	Prélèvement sur fonds forestier de réserve		150.00				16,498.69

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
		60,060.00	128,250.00	69,400.00	124,600.00	71,563.60	138,195.40
	Excédent de revenu	68,190.00					
	Excédent de revenu			55,200.00			
	Excédent de revenu					66,631.80	
		128,250.00	128,250.00	124,600.00	124,600.00	138,195.40	138,195.40

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
3	Charges	60,060.00		69,400.00		71,563.60	
			60,060.00		69,400.00		71,563.60
30	Charges de personnel	10,300.00		11,700.00		8,808.60	
300	Autorités et commissions	9,000.00		10,500.00		7,770.00	
3000	Traitements, indemnités journalières, jetons de présence	6,500.00		7,000.00		5,430.00	
3001	Paievements à des membres des autorités et des commissions	2,500.00		3,500.00		2,340.00	
305	Cotisations de l'employeur	1,300.00		1,200.00		1,038.60	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	1,300.00		1,200.00		1,038.60	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	35,900.00		38,700.00		22,040.95	
313	Prestations de services et honoraires	19,900.00		22,700.00		16,848.85	
3130	Prestations de services de tiers	2,000.00		9,000.00		1,702.40	
3134	Primes d'assurance de choses	4,900.00		4,700.00		4,537.10	
3137	Impôts et taxes	13,000.00		9,000.00		10,609.35	
314	Gros entretien et entretien courant	11,000.00		11,000.00		1,934.55	
3141	Entretien des routes / voies de communication	1,000.00		1,000.00		900.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	5,000.00		5,000.00		1,034.55	
3145	Entretien des forêts	5,000.00		5,000.00			
317	Indemnisations	4,000.00		4,000.00		3,257.55	
3170	Frais de déplacement et autres frais	4,000.00		4,000.00		3,257.55	
319	Diverses charges d'exploitation	1,000.00		1,000.00			
3199	Autres charges d'exploitation	1,000.00		1,000.00			
33	Amortissements du patrimoine administratif	8,460.00		9,400.00		6,435.85	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	8,460.00		9,400.00		6,435.85	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	8,460.00		9,400.00		6,435.85	
34	Charges financières	1,600.00		7,100.00		15,811.10	
340	Charges d'intérêts	100.00		100.00		62.35	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	100.00		100.00		62.35	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
343	Entretien du patrimoine financier	1,500.00		7,000.00		15,748.75	
3431	Entretien courant, biens-fonds	1,500.00		7,000.00		15,748.75	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	150.00				168.41	
351	Attrib. aux fonds et FS enregistrés comme capitaux propres	150.00				168.41	
3510	Attributions aux FS enregistrés comme capitaux propres	150.00				168.41	
36	Charges de transfert	3,500.00		2,500.00		1,800.00	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	3,500.00		2,500.00		1,800.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	500.00		500.00		300.00	
3637	Subventions aux ménages, aides individuelles	3,000.00		2,000.00		1,500.00	
38	Charges extraordinaires	150.00				16,498.69	
389	Attributions aux capitaux propres	150.00				16,498.69	
3894	Attributions aux réserves de politique financière	150.00				16,498.69	

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
4	Revenus		128,250.00		124,600.00		138,195.40
		128,250.00		124,600.00		138,195.40	
42	Taxes		5,000.00		5,000.00		2,250.00
421	Emoluments administratifs						2,250.00
4210	Emoluments administratifs						2,250.00
425	Recettes sur ventes		5,000.00		5,000.00		
4250	Ventes		5,000.00		5,000.00		
44	Revenus financiers		123,100.00		119,600.00		119,446.71
440	Revenus des intérêts		1,150.00		1,000.00		2,166.91
4400	Intérêts des disponibilités		1,150.00		1,000.00		2,166.91
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		93,650.00		91,800.00		90,646.35
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		93,650.00		91,800.00		90,646.35
447	Revenus des biens-fonds patrimoine administratif		28,300.00		26,800.00		26,633.45
4470	Loyers et fermages, biens-fonds		28,300.00		26,800.00		26,633.45
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		150.00				16,498.69
451	Prélèvements fonds et FS enregistrés comme capitaux propres		150.00				16,498.69
4510	Prélèvements sur les FS enregistrés comme capitaux propres		150.00				16,498.69

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
		60,060.00	128,250.00	69,400.00	124,600.00	71,563.60	138,195.40
	Excédent de revenu	68,190.00					
	Excédent de revenu			55,200.00			
	Excédent de revenu					66,631.80	
		128,250.00	128,250.00	124,600.00	124,600.00	138,195.40	138,195.40

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE			160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
					65,304.00		3,286.85
81	AGRICULTURE			160,000.00	94,696.00		
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE			160,000.00	94,696.00		
8180	AGRICULTURE DE MONTAGNE			160,000.00	94,696.00		
8180.5030.00	Captage eau potable Tracuit			160,000.00			
8180.6310.00	Subvention cantonale "captage"				94,696.00		
82	SYLVICULTURE					16,539.30	13,252.45
820	SYLVICULTURE					16,539.30	13,252.45
8200	SYLVICULTURE					16,539.30	13,252.45
8200.5050.00	Pâturages boisés "Tracuit"					16,539.30	
8200.6310.00	Subvention cantonale						1,680.00
8200.6320.00	Vente bois pâturages boisés						11,572.45

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
				160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
	Excédent de charge				65,304.00		
	Excédent de charge						3,286.85
				160,000.00	160,000.00	16,539.30	16,539.30

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
5	Dépenses d'investissement			160,000.00		16,539.30	
					160,000.00		16,539.30
50	Immobilisations corporelles			160,000.00		16,539.30	
503	Autres ouvrages de génie civil			160,000.00			
5030	Autres ouvrages de génie civil en général			160,000.00			
505	Forêts					16,539.30	
5050	Forêts					16,539.30	

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
6	Recettes d'investissement				94,696.00		13,252.45
				94,696.00		13,252.45	
63	Subventions d'investissement acquises				94,696.00		13,252.45
631	Cantons et concordats				94,696.00		1,680.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats				94,696.00		1,680.00
632	Communes et syndicats de communes						11,572.45
6320	Subventions inv. des communes et des syndicats de communes						11,572.45

Budget d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Budget Charges	2025 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
				160,000.00	94,696.00	16,539.30	13,252.45
	Excédent de charge				65,304.00		
	Excédent de charge						3,286.85
				160,000.00	160,000.00	16,539.30	16,539.30

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEAI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Crèche / UAPE « La Fontaine »

Le numéro de téléphone de cet établissement est le 027 452 08 17.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie enevi

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Informations / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de enevi, www.enevi.ch. Par ailleurs, chaque ménage léonardin peut déposer gratuitement 1 tonne de déchets triés.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU : fermé
MA-VE : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 17h45
SA : 08h00 - 11h45 et de 13h15 - 16h45
Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale